

tement, une guerre qui aurait pu devenir redoutable, celle des esclaves, vint à être heureusement terminée (99). Une autre guerre va commencer, suscitée par l'habitude qu'on avait prise tous les peuples trop faibles contre leurs voisins d'implorer le secours des Romains. La Cappadoce a demandé un roi au sénat, qui s'est empressé de lui donner Ariobarzane, sachant bien qu'il lui faudra bientôt intervenir pour soutenir le trône de son protégé. Ariobarzane est détrôné par le roi d'Arménie, allié de celui de Pont, et Sylla accourt pour le rétablir. Mithridate intervient dans la lutte; Athènes prend parti pour lui, se fait prendre d'assaut par Sylla, qui l'inonde de sang. Il passe ensuite en Asie, où il fait la paix avec Mithridate. Mais celui-ci, impatient de la tyrannie romaine, reprend bientôt les armes, résiste successivement à Lucullus et à Pompée et se prépare à une téméraire expédition en Italie, lorsque la trahison de son propre fils le contraint de se donner la mort. Rome est maltraitée abominablement (69).

Cette guerre terrible avait été conduite parallèlement avec une autre plus redoutable encore, la guerre sociale. Obstinée à refuser aux peuples allés le droit de cité, Rome vit se soulever contre elle la plupart des peuples d'Italie. Les alliés, d'abord vainqueurs, furent battus par Sylla; mais, instruit par le danger que Rome avait couru, le sénat s'empressa de faire dresser aux vaincus des lois qui avaient mis les armes à la main (88). Cette date est mémorable, en ce que Rome, par une grave transformation de sa politique, ne se réserva plus le droit exclusif de gouverner le monde et admit dans ses comices les peuples d'Italie. Mais les précautions prises par le sénat pour empêcher l'exercice efficace de ce nouveau droit soulèvent une nouvelle lutte. Cinna et Marius prirent parti pour les alliés et entrèrent dans Rome en vainqueurs. Ce fut le triomphe le plus éclatant et le plus sanglant aussi de la démocratie romaine (87). Mais Sylla accourut avec ses légions et se rend maître de Rome, la remplit de sang et chercha à assurer par des proscriptions le triomphe de l'aristocratie. Cicéron, Pompée, César commencèrent à apparaître sur la scène. Les deux derniers s'allièrent à Crassus pour former le triumvirat, dans l'intérêt de leur ambition (60).

Devenu consul, César se fait envoyer en Gaule (57), bat les Helvètes, les Suèves, les Belges, les Armoriciens, les Vénètes, fait même deux courtes expéditions dans l'île de Bretagne, triomphe des peuples gaulois soulevés par Vercingétorix (56), se rend maître de la Gaule tout entière.

De son côté, Pompée, élu consul en 55, s'est fait attribuer la province d'Espagne, où son administration reste pacifique. Mais Crassus, élu consul au même temps et désigné pour la Syrie, se voit aux prises avec les Parthes, se laisse battre par eux et leur abandonne la Syrie et la Cilicie. Le traité Labienus se mettra ensuite à leur tête pour leur faciliter de nouvelles conquêtes, et ils ne pourront être vaincus et arrêtés dans leur marche envahissante que par les lieutenants d'Antoine.

Mais auparavant, des événements de la plus haute gravité se seront accomplis en Italie. Les prodigieux succès de César en Gaule, son ambition, le développement inébranlable de ses soldats font redouter un danger que Rome n'avait pas encore connu : l'usurpation et la tyrannie. César déjà a résisté à l'ordre qu'il a reçu d'abandonner son commandement et de se rendre à Rome, mais la difficile mission de combattre le rebelle. Celui-ci passe en Italie, franchit le Rubicon, limite de sa province, et se met ainsi en guerre contre sa patrie. Pompée et le sénat fuient devant lui, et il entre dans Rome sans résistance. L'Italie est soumise. Le vainqueur passe rapidement en Espagne, où il écrase les pompéiens, revient en Italie, se fait nommer consul, poursuit Pompée en Épire et en Thessalie, le bat à Pharsale et l'oblige à aller mourir en Égypte. César y arrive après lui et y perd un temps précieux dans les bras de la séduisante Cléopâtre.

Le vainqueur, de retour à Rome, se réconcilie avec Cicéron, se fait nommer dictateur pour dix ans, court en Afrique écraser Caton et les derniers défenseurs de la république, va battre en Espagne ce qu'il reste de pompéiens et vient tomber à Rome sous le poignard de Brutus, au moment même où il venait d'assurer son usurpation et se faisait proclamer dictateur à vie. Un homme, Cicéron, pouvait en ce moment sauver la république; il la perdit par ses hésitations. Le consul Antoine, ami de César, profite de la division des républicains pour continuer la politique du dictateur. Un sénat imbecile oppose aux entreprises d'Antoine le propre neveu de César, Octave, qui bientôt forme, avec Antoine et Lépidus, le second triumvirat (43). Alors commence une immense série de proscriptions dont Cicéron est la plus illustre victime. Cassius et Brutus, vaincus à Philippi, se donnent la mort par leur propre main entre les mains du vainqueur. Et tandis qu'Antoine s'oublie à son tour auprès de Cléopâtre et néglige pour elle la guerre contre les Parthes, dont il s'est chargé, Octave manœuvre à Rome pour garder son autorité suprême. Antoine, enfin tiré de sa longue inertie, se révolte contre l'autorité consulaire, se fait battre à Actium (31); l'armée d'Oct-

tave l'y poursuit et il se tue pour échapper à son rival. Cléopâtre l'imita, et l'Égypte est réduite en province romaine (30). La domination de Rome est partout acceptée, la paix universelle est faite. Octave, déjà *imperator*, est proclamé empereur des Romains, et le titre de roi, éternellement odieux aux Romains; la république a vécu (27).

Pour ceux qui ont suivi le rapide résumé qui précède, les causes de sa chute ne seront pas difficiles à démêler. Un des plus graves dangers pour une tyrannie qui se fonde (et la république romaine fut une tyrannie aristocratique), c'est de laisser le peuple prendre une part quelconque au gouvernement et de le priver en même temps de ce luxe de la vie qu'il seul pourrait le soumettre en l'avalissant. Or, les patriciens romains, tout en faisant de leur constitution un établissement essentiellement aristocratique, reconquirent dès le début le droit de la plèbe au gouvernement de la chose publique et prirent des soins inutiles pour dégrader l'inégalité réelle qu'ils tâchaient d'établir dans cette apparente égalité de droits politiques. Le peuple réclama très-haut ce qu'on lui reconnaissait en principe, tout en le lui refusant en fait. Aile par quelques-uns des siens et même par quelques ambitieux du parti opposé, il marcha de conquête en conquête, jamais satisfait, parce que ses ennemis ne se laissaient pas d'inventer de nouveaux moyens d'oppression, et que lui inspirer de nouveaux appétits. Les meurs de Rome furent d'abord admirablement austères, et le patriciat surtout donna l'exemple du sacrifice de tout intérêt privé aux intérêts de l'État et des institutions. Plus tard, quand la république se fut corrompue en s'étendant, les ambitieux trouvèrent à flatter le peuple un moyen facile de s'élever. Les républicains sincères eussent encore pu le tenir en bride, mais la république en attirant à elle les familles sympathiques du peuple; ils s'obstinèrent dans leur invincible mépris pour la démocratie; le peuple se donna à des tyrans, parce que les patriotes s'étaient refusés à accepter la défense de ses intérêts, et dans toutes ces plaintes trop justifiées que des historiens aristocrates firent entendre contre la tyrannie, la corruption, les cruautés des empereurs, il faut se garder de chercher à distinguer la voix du peuple; le peuple, enfin satisfait, avait obtenu ce que la république lui avait trop longtemps refusé, du pain; et il avait de plus la satisfaction d'un besoin nouveau que ses ambitieux partisans avaient fait naître en lui, celui des jeux. Le sang des patriciens que les empereurs faisaient couler à flots, ne troublait guère la satisfaction de la plèbe, vengée enfin de ses oppresseurs. A ceux qui s'étonnent de la longue patience du peuple à souffrir la tyrannie impériale, il y a cette réponse facile : cette tyrannie n'atteignait que les ennemis du peuple.

Octave, nommé successivement *imperator*, Auguste, consul et tribun à vie, grand pontife, créa le dictateur de dix ans, et eut une sorte de coquetterie singulière lui fit toujours refuser la dictature perpétuelle. Auguste, disons-nous, proclamé père de la patrie, adoré sur les autels, se mit à parcourir en triomphateur son immense empire dont il ne troublait plus la paix, visita la Grèce, l'Orient, l'Italie, la Gaule et l'Espagne, recueillant partout des hommages et d'admirables monuments. Le sénat confie à Pompée la difficile mission de combattre le rebelle. Celui-ci passe en Italie, franchit le Rubicon, limite de sa province, et se met ainsi en guerre contre sa patrie. Pompée et le sénat fuient devant lui, et il entre dans Rome sans résistance. L'Italie est soumise. Le vainqueur passe rapidement en Espagne, où il écrase les pompéiens, revient en Italie, se fait nommer consul, poursuit Pompée en Épire et en Thessalie, le bat à Pharsale et l'oblige à aller mourir en Égypte. César y arrive après lui et y perd un temps précieux dans les bras de la séduisante Cléopâtre.

Le vainqueur, de retour à Rome, se réconcilie avec Cicéron, se fait nommer dictateur pour dix ans, court en Afrique écraser Caton et les derniers défenseurs de la république, va battre en Espagne ce qu'il reste de pompéiens et vient tomber à Rome sous le poignard de Brutus, au moment même où il venait d'assurer son usurpation et se faisait proclamer dictateur à vie. Un homme, Cicéron, pouvait en ce moment sauver la république; il la perdit par ses hésitations. Le consul Antoine, ami de César, profite de la division des républicains pour continuer la politique du dictateur. Un sénat imbecile oppose aux entreprises d'Antoine le propre neveu de César, Octave, qui bientôt forme, avec Antoine et Lépidus, le second triumvirat (43). Alors commence une immense série de proscriptions dont Cicéron est la plus illustre victime. Cassius et Brutus, vaincus à Philippi, se donnent la mort par leur propre main entre les mains du vainqueur. Et tandis qu'Antoine s'oublie à son tour auprès de Cléopâtre et néglige pour elle la guerre contre les Parthes, dont il s'est chargé, Octave manœuvre à Rome pour garder son autorité suprême. Antoine, enfin tiré de sa longue inertie, se révolte contre l'autorité consulaire, se fait battre à Actium (31); l'armée d'Oct-

ave l'y poursuit et il se tue pour échapper à son rival. Cléopâtre l'imita, et l'Égypte est réduite en province romaine (30). La domination de Rome est partout acceptée, la paix universelle est faite. Octave, déjà *imperator*, est proclamé empereur des Romains, et le titre de roi, éternellement odieux aux Romains; la république a vécu (27).

Pour ceux qui ont suivi le rapide résumé qui précède, les causes de sa chute ne seront pas difficiles à démêler. Un des plus graves dangers pour une tyrannie qui se fonde (et la république romaine fut une tyrannie aristocratique), c'est de laisser le peuple prendre une part quelconque au gouvernement et de le priver en même temps de ce luxe de la vie qu'il seul pourrait le soumettre en l'avalissant. Or, les patriciens romains, tout en faisant de leur constitution un établissement essentiellement aristocratique, reconquirent dès le début le droit de la plèbe au gouvernement de la chose publique et prirent des soins inutiles pour dégrader l'inégalité réelle qu'ils tâchaient d'établir dans cette apparente égalité de droits politiques. Le peuple réclama très-haut ce qu'on lui reconnaissait en principe, tout en le lui refusant en fait. Aile par quelques-uns des siens et même par quelques ambitieux du parti opposé, il marcha de conquête en conquête, jamais satisfait, parce que ses ennemis ne se laissaient pas d'inventer de nouveaux moyens d'oppression, et que lui inspirer de nouveaux appétits. Les meurs de Rome furent d'abord admirablement austères, et le patriciat surtout donna l'exemple du sacrifice de tout intérêt privé aux intérêts de l'État et des institutions. Plus tard, quand la république se fut corrompue en s'étendant, les ambitieux trouvèrent à flatter le peuple un moyen facile de s'élever. Les républicains sincères eussent encore pu le tenir en bride, mais la république en attirant à elle les familles sympathiques du peuple; ils s'obstinèrent dans leur invincible mépris pour la démocratie; le peuple se donna à des tyrans, parce que les patriotes s'étaient refusés à accepter la défense de ses intérêts, et dans toutes ces plaintes trop justifiées que des historiens aristocrates firent entendre contre la tyrannie, la corruption, les cruautés des empereurs, il faut se garder de chercher à distinguer la voix du peuple; le peuple, enfin satisfait, avait obtenu ce que la république lui avait trop longtemps refusé, du pain; et il avait de plus la satisfaction d'un besoin nouveau que ses ambitieux partisans avaient fait naître en lui, celui des jeux. Le sang des patriciens que les empereurs faisaient couler à flots, ne troublait guère la satisfaction de la plèbe, vengée enfin de ses oppresseurs. A ceux qui s'étonnent de la longue patience du peuple à souffrir la tyrannie impériale, il y a cette réponse facile : cette tyrannie n'atteignait que les ennemis du peuple.

Octave, nommé successivement *imperator*, Auguste, consul et tribun à vie, grand pontife, créa le dictateur de dix ans, et eut une sorte de coquetterie singulière lui fit toujours refuser la dictature perpétuelle. Auguste, disons-nous, proclamé père de la patrie, adoré sur les autels, se mit à parcourir en triomphateur son immense empire dont il ne troublait plus la paix, visita la Grèce, l'Orient, l'Italie, la Gaule et l'Espagne, recueillant partout des hommages et d'admirables monuments. Le sénat confie à Pompée la difficile mission de combattre le rebelle. Celui-ci passe en Italie, franchit le Rubicon, limite de sa province, et se met ainsi en guerre contre sa patrie. Pompée et le sénat fuient devant lui, et il entre dans Rome sans résistance. L'Italie est soumise. Le vainqueur passe rapidement en Espagne, où il écrase les pompéiens, revient en Italie, se fait nommer consul, poursuit Pompée en Épire et en Thessalie, le bat à Pharsale et l'oblige à aller mourir en Égypte. César y arrive après lui et y perd un temps précieux dans les bras de la séduisante Cléopâtre.

tant les débauches et les crimes ne peuvent être excusés que par la folie.

Après Caligula, Claude, cruel aux patriciens, favorable à la petite plèbe, mais dont la politique extérieure ne laisse guère de doute sur le caractère de son empire, est enrichi de deux nouvelles provinces, la Mauritanie et la Thrace, conquêtes si bien assises, que les folies et les crimes épouvantables de Néron ne portent à retarder la chute de Rome.

Toutefois, la fin de ce monstrueux empereur vit se produire une nouveauté des plus dangereuses : la révolte des légions et la proclamation faite par elles du successeur de l'empereur. L'empire est alors disputé entre Othon, élu par les prétoriens, et Galba, nommé par les légionnaires d'Espagne. En même temps, des troubles se produisent dans diverses provinces, notamment en Judée, où Titus met fin à la nationalité des Juifs par la destruction de Jérusalem (70). Les règnes réparateurs de Vespasien et de Titus laissent à l'empire quelques années de répit; celui de Domitien n'aurait troublé que la ville de Rome, si l'apparition des Daces en Mésie n'avait inspiré les craintes les plus sérieuses. Il faut ajouter aux maux de ce régime la première persécution contre les chrétiens, déjà assez puissants ou assez audacieux pour refuser l'impôt.

Mais alors commencent, avec Nerva, cette heureuse période de calme et de justice qu'on a appelée le siècle des Antonins. La guerre des Daces trouble un instant la paix universelle; mais la Dacie, soumise par Trajan, devient province romaine. Le pays des Parthes subira bientôt le même sort. Dans le règne des successeurs de Trajan, de ces empereurs philosophes qui ont été si justement nommés le pain et la justice, nous ne signalerons qu'un fait étrange, s'il est vrai, l'envoi d'une ambassade romaine dans l'empire du Milieu.

Cependant, la marche dans le nord de l'Europe des barbares, que refoulait vers l'Ouest une cause inconnue, s'accroît de plus en plus. Le moment arrive où les armées romaines vont succomber sous cette pression croissante. Les Marcomans apparaissent une première fois en Illyrie. Une seconde fois, Marc-Aurèle les défait sous les murs d'Aquilée; mais ils reparaissent, poussés de plus en plus par les Suèves, les Quades, les Vandales, qui marchent derrière eux. Commode, successeur de Marc-Aurèle, ne réussit à les arrêter qu'en leur payant un tribut. Après Commode, l'empire est disputé par une foule de rivaux et mis à l'encair par les prétoriens. A mesure que les périls extérieurs s'affaiblissent contre Rome, sa tyrannie intérieure se fait plus et plus. Chaque province se donne un empereur, et tout l'empire est dévasté par ces sanglantes compétitions. A ces désastres il faut ajouter le supplice des martyrs chrétiens. L'audace accrue de ces révoltés sociaux, leurs protestations ouvertes contre la religion de l'État, leur haine peu déguisée contre les dieux romains les font paraître de plus en plus dangereux, et l'on essaie de les punir. Chaque province se donne un empereur, et tout l'empire est dévasté par ces sanglantes compétitions. A ces désastres il faut ajouter le supplice des martyrs chrétiens. L'audace accrue de ces révoltés sociaux, leurs protestations ouvertes contre la religion de l'État, leur haine peu déguisée contre les dieux romains les font paraître de plus en plus dangereux, et l'on essaie de les punir.

« **ANTIRRHINIQUE** adj. (an-ti-ri-ni-ke — rad. *antirrhine*). Chim. Se dit d'un acide qu'on retire de la digitale pourprée et d'autres plantes de la famille des antirrhines, en distillant avec de l'eau et un saturant avec de l'eau de baryte le liquide qui s'évapore à sec la solution et décompose le résidu par l'acide oxalique, pour disséminer ensuite de nouveau avec de l'eau.

« **ANTISTATES** ou **ANTISTATES**, architecte grec, qui posa les fondements du temple de Jupiter Olympien. V. **ANTISTATES** au tome I.

« **ANTISTRUMÉ, EUSE** adj. (an-ti-stru-meu, eu-ze). Se dit des médicaments employés contre la scrofule : *Sachet ANTISTRUMÉ*.

« **ANTIONNERRE** s. m. (an-ti-to-ner-re — du gr. *anti*, contre, et de *tonnerre*). Nom qui fut d'abord donné au paratonnerre : *J'ai un ANTIONNERRE à Fernel, dans mon jardin* (Lafontaine).

« **ANTIRRHINIQUE**, n. m. — Encycl. V. **TINTÉ**, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

« **ANTIRRHINE** s. f. (an-ti-ri-ni-ke). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, fondé pour un arbrisseau du Cap.

« **ANTOINE (SAINT-)**, bourg de France (Isère), cant. arond. et à 11 kilom. de Saint-Marcellin, dans le valion du Furand; 1,900 hab. Nous empruntons à M. Ad. Joaze Héliogabale, les Maximin, les Dèce ont fait périr plus de patriciens, de parents, de compétiteurs que de chrétiens; et la preuve que les chrétiens de ce temps n'étaient pas aussi ardemment persécutés qu'on l'a dit depuis, c'est qu'ils tenaient librement des conciles où, sans être inquiétés, ils condamnaient les apôtats, c'est-à-dire ceux qui étaient revenus au culte des dieux nationaux; c'est que la dignité d'évêque de Rome était dès lors assez envié pour qu'il se produisit des antipapes (529).

puissance est définitivement assurée par une imprudente loi de Constantin, qui reconnaît à l'Église la faculté d'acquiescer et de posséder à perpétuité. Le christianisme est fondé, la nouvelle société commencent, et la puissance romaine est en train de se dissoudre. L'église, institution cosmopolite, n'a pas la persécution de la patrie romaine, et aucun intérêt ne la porte à retarder la chute de Rome. Tout, au contraire, la pousse vers ces nations neuves, naïves, exemples encore de ces attachements tenaces à une religion nationale, et toujours prêts par conséquent à accepter sans résistance la religion nouvelle. Il ne faut donc que l'exemple intéressé d'un chef pour amener les immenses troupeaux humains aux pieds des évêques. Si les évêques rencontrent quelque résistance, ce ne sera pas de la part de ces barbares, mais de la part de ces empereurs qui, chrétiens moins naïfs, d'abord mandent un très-grand parti dans le gouvernement de l'Église. Constantin déjà partage une grande partie de son long règne entre l'administration civile et le règlement des affaires ecclésiastiques.

Depuis Constantin, l'empire est presque toujours partagé entre deux empereurs, Julien, chrétien apôstat, en réunit les deux parties sous son autorité; mais la division n'est que temporaire, et devient définitive sous celle de Théodose le Grand (395).

Nous nous arrêterons ici, car ici se termine ce qu'on peut appeler l'histoire de l'antiquité. L'ancienne civilisation est morte, l'Église, maîtresse du monde, en profite, et les nouvelles ruines sur l'empire expirant, mais pour tourner au profit de sa domination cette même barbarie. Un temps d'obscurité, c'est-à-dire du dixième siècle, pour le chœur, est éclairé par des fenêtres à ogives aiguës, garnies de vitraux modernes. Il est entouré de boiseries de chêne formant des stalles. Dans la grande sacristie se trouve l'ossuaire le plus complet de France, rempli de crânes et de reliquaires en bois de diverses espèces, qui sont enrichis de placages d'ivoire et de sculptures en ivoire et de pierres précieuses; en outre, on y admire une *Tentation de saint Antoine*, d'après David Teniers, une *Madeleine repentante* d'un maître italien, un *serpente Christ* en ivoire, etc. Dans la petite sacristie, on remarque surtout des boiseries de chêne et un vitrail historié de la fin du dixième siècle.

« **ANTOINE (TENTATION DE SAINT-)** par Gustave Flaubert. V. **TENTATION**, au tome XV.

« **ANTOINE (FAUBOURG ET RUE SAINT-)**. A ce mot, tout un passé semble revivre, et la Révolution et ses glorieuses journées se présentent à nous dans leur éclat, le fantôme de la Bastille se dresse à nos yeux; c'est que le faubourg Saint-Antoine est depuis plusieurs siècles le centre de cette population ouvrière, le cœur de la France, et a dit un grand orateur, toujours prêt la première à revendiquer ses libertés et ses droits.

« Le faubourg Saint-Antoine, a dit un historien, était le Forum ou grand forum de la France, le cœur de la France, et a dit un grand orateur, toujours prêt la première à revendiquer ses libertés et ses droits.

« Le faubourg Saint-Antoine fut un empire de fait, que Napoléon lui-même observait quelquefois avec inquiétude; il savait qu'un 15 vendémiaire eût été difficile ou dangereux dans ce foyer de l'émeute. La vie une population ardente qui sait donner des propositions, et dont l'opinion fait poids dans certaines époques, comme l'épée de Brennus pesant dans la balance du *Vésivictis*.

« L'espace occupé aujourd'hui par le faubourg Saint-Antoine proprement dit était jadis couvert de marécages et de forêts. Là, le druidisme eut ses derniers fervents, traqués et bientôt détruits par les légionnaires romains. Sous la domination romaine, les marais furent desséchés, les forêts défrichées, du moins en grande partie, et à leur place on vit s'élever d'élegantes villas. Les Francs succédèrent bientôt aux Romains; ce ne sont plus des villas qui couronnent cette partie des rives de la Seine, mais de massives constructions crénelées. Vers la fin du dixième siècle, un célèbre couvent s'y installa; le fondateur, Fouques de Neuilly, associé à Pierre de Roussy, s'appuyait surtout à tirer des voies de perdition les « folles femmes qui s'abandonnaient pour petits prix à tous sans distinction ni vergogne. » La maison, qui prit le nom de Saint-Antoine des-Champs, eut un grand nombre de Madeleines repentantes non tardèrent pas à se réfugier, fut convertie en abbaye royale. Ce fut dans cette abbaye que, en 1465 fut signée la trêve, bientôt rompue, à l'occasion de la ligue du Bien public, entre Louis XI et Charles le Téméraire. Au dixième siècle, la chronique nous apprend que l'évêque de Saint-Antoine des-Champs était prêt à être retourné dans les Champs par les brigands et les voleurs, et que l'abbaye et l'église, c'était grâce à la double intervention des troupes françaises et autrichiennes, chargées de maintenir sous le joug la population frémissante. Lorsque éclata, en 1830, la guerre civile, le faubourg Saint-Antoine fut le théâtre de la lutte entre les hommes de Montmartre et de Longchamps d'érotique mémoire.

« A l'époque de la grande Révolution, et il en est encore de même aujourd'hui, le faubourg Saint-Antoine était surtout habité par des fabricants d'ouvriers, qui occupaient grand nombre de meubles, qui occupaient également dans la rue du Faubourg ou dans les rues voisines.

« Parmi les souvenirs historiques du faubourg Saint-Antoine, et dont surtout signa-

ler le combat qui eut lieu en 1652 entre Turénne et le grand Condé, celui-ci fut vaincu et forcé de quitter la France. La rue Saint-Antoine avait beaucoup de grands hôtels et de monuments religieux, parmi lesquels nous relevons l'hôtel de la Couronne, et la maison de l'abbaye de Saint-Paul, où Henri II venait la vie dans un fatal tourment; l'hôtel Sally, encore debout et livré aujourd'hui à des industries diverses; l'église des jésuites, Saint-Paul-Saint-Louis, et leur couvent, devenu le collège Charlemagne; enfin, l'église protestante, ancienne dépendance du couvent de la Visitation-Sainte-Marie, cédé en 1802 aux calvinistes de la confession de Genève.

« **ANTOINE (Pierre-Joseph)**, ingénieur français, né à Brassy (Côte-d'Or) en 1730, mort à Dijon en 1814. Il avait reçu peu d'instruction; mais il se livra tout seul à l'étude, fit de grands progrès dans les arts du dessin, et, après un voyage en Italie, il devint sous-ingénieur des états de Bourgogne, puis ingénieur en chef du département de la Côte-d'Or (1790) et enfin, en 1814, professeur d'architecture à l'École des beaux-arts de Dijon. Il a publié de nombreux ouvrages, notamment : *Le projet de navigation sur les rivières du duché de Bourgogne* (Amsterdam [Dijon], 1774, in-4); *Série de colonnes* (Dijon, 1782, in-8). On lui a consacré un ouvrage de mémoires relatifs à des projets locaux. — Son frère, Antoine ANTOINE, né à Auxonne en 1744, mort à Chalon-sur-Saône en 1818, a également publié de nombreux ouvrages, notamment : *Dissertation critique sur le projet de détruire la digue d'Auzonne* (Amsterdam [Vesoul], 1780, in-4).

« **ANTOINE DE MESSINE**, peintre italien, communément appelé *Antonello*. V. ce mot.

« **ANTONELLI** (Jacques), cardinal et homme d'État italien. — Il est mort à Rome le 6 novembre 1876. Jusqu'à la fin de sa vie, il conserva la confiance du pape, dont il linéarisa la politique et résistait à l'occupation de Rome. Les négociations pendant longtemps, pour négocier la responsabilité de Pie IX, on a représenté ce dernier comme animé des intentions les plus conciliantes et comme entraîné par les principes de la modération. Son gouvernement devint le prototype des gouvernements réactionnaires. C'est là une erreur complète, mise en pleine lumière par le langage et l'attitude de Pie IX, surtout au concile de 1868-1870 et la constitution définitive du pouvoir temporel le 20 septembre 1870. Pie IX a tenu à montrer en toute occasion qu'il avait un abîme entre ses vues et les principes tendus de plus en plus à prévoir chez toutes les nations civilisées, et, sans s'en douter, personne mieux que lui n'a démontré jusqu'à quel point le pouvoir spirituel de son époque était en fait un gouvernement temporel d'un État basé sur le respect des droits individuels. Le cardinal Antonelli a donc été le représentant fidèle et honnête de la politique papale, et il a mis à son service, sinon les qualités d'un grand homme d'État, du moins un esprit souple, retors et plein de ressources. A toutes les demandes de réformes intérieures véritablement sérieuses, de concessions de transactions conditionnelles de tout pouvoir qui veut vivre et durer, il opposait cette éternelle raison qui dispense d'avoir raison : « Nous ne pouvons pas. » Comme le fait très-bien remarquer le cardinal Antonelli, qui en répondait à vos voix non sont pas vos voix. Il le disait, non comme diplomate, mais comme homme d'Église. Il était obligé, comme homme d'Église, de dire bien d'autres choses. Sa diplomatie devait concorder avec des *impedimenta*, comme le non *possumus*, comme le *Syllabus* et tout le reste. Faites donc de la politique avec de pareilles entraves aux pieds et aux mains !

« A la suite du congrès de Paris (1856), devant lequel M. de Cavour, ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne, fit entendre les justes plaintes de l'Italie contre le gouvernement papal, les cabinets de Londres et de Paris crurent devoir adresser des représentations à la cour de Rome. Le cardinal Antonelli, appuyé par le cabinet de Vienne qui avait tout intérêt au maintien de l'absolutisme pratiqué par lui-même, accueillit de très-haut des conseils dont il ne voulait point tenir compte. Il avait beau jeu du reste, à l'égard de Napoléon III, qui tenait alors la France courbée sous le plus brutal despotisme. Non seulement Antonelli rejeta ces ouvertures, mais encore, au mois de juillet 1858, il déclara que le pape se retirait à Avignon. L'essai de porter atteinte à ses droits de souveraineté il va de soi qu'il n'avait nullement l'air de s'apercevoir que, si le pape exerçait son autorité temporelle dans les États de l'Église, c'était grâce à la double intervention des troupes françaises et autrichiennes, chargées de maintenir sous le joug la population frémissante. Lorsque éclata, en 1859, la guerre entre l'Autriche et la France, l'Autriche et la France de l'autre, Antonelli obtint de Napoléon III la promesse que les États pontificaux seraient respectés, et il adressa au pape une lettre dans laquelle il le suppliait, après avoir indiqué les simulacres de réformes administratives faites dans les provinces romaines, il déclarait nettement

le combat qui eut lieu en 1652 entre Turénne et le grand Condé, celui-ci fut vaincu et forcé de quitter la France. La rue Saint-Antoine avait beaucoup de grands hôtels et de monuments religieux, parmi lesquels nous relevons l'hôtel de la Couronne, et la maison de l'abbaye de Saint-Paul, où Henri II venait la vie dans un fatal tourment; l'hôtel Sally, encore debout et livré aujourd'hui à des industries diverses; l'église des jésuites, Saint-Paul-Saint-Louis, et leur couvent, devenu le collège Charlemagne; enfin, l'église protestante, ancienne dépendance du couvent de la Visitation-Sainte-Marie, cédé en 1802 aux calvinistes de la confession de Genève.

« **ANTOINE (Pierre-Joseph)**, ingénieur français, né à Brassy (Côte-d'Or) en 1730, mort à Dijon en 1814. Il avait reçu peu d'instruction; mais il se livra tout seul à l'étude, fit de grands progrès dans les arts du dessin, et, après un voyage en Italie, il devint sous-ingénieur des états de Bourgogne, puis ingénieur en chef du département de la Côte-d'Or (1790) et enfin, en 1814, professeur d'architecture à l'École des beaux-arts de Dijon. Il a publié de nombreux ouvrages, notamment : *Le projet de navigation sur les rivières du duché de Bourgogne* (Amsterdam [Dijon], 1774, in-4); *Série de colonnes* (Dijon, 1782, in-8). On lui a consacré un ouvrage de mémoires relatifs à des projets locaux. — Son frère, Antoine ANTOINE, né à Auxonne en 1744, mort à Chalon-sur-Saône en 1818, a également publié de nombreux ouvrages, notamment : *Dissertation critique sur le projet de détruire la digue d'Auzonne* (Amsterdam [Vesoul], 1780, in-4).

« **ANTOINE DE MESSINE**, peintre italien, communément appelé *Antonello*. V. ce mot.

« **ANTONELLI** (Jacques), cardinal et homme d'État italien. — Il est mort à Rome le 6 novembre 1876. Jusqu'à la fin de sa vie, il conserva la confiance du pape, dont il linéarisa la politique et résistait à l'occupation de Rome. Les négociations pendant longtemps, pour négocier la responsabilité de Pie IX, on a représenté ce dernier comme animé des intentions les plus conciliantes et comme entraîné par les principes de la modération. Son gouvernement devint le prototype des gouvernements réactionnaires. C'est là une erreur complète, mise en pleine lumière par le langage et l'attitude de Pie IX, surtout au concile de 1868-1870 et la constitution définitive du pouvoir temporel le 20 septembre 1870. Pie IX a tenu à montrer en toute occasion qu'il avait un abîme entre ses vues et les principes tendus de plus en plus à prévoir chez toutes les nations civilisées, et, sans s'en douter, personne mieux que lui n'a démontré jusqu'à quel point le pouvoir spirituel de son époque était en fait un gouvernement temporel d'un État basé sur le respect des droits individuels. Le cardinal Antonelli a donc été le représentant fidèle et honnête de la politique papale, et il a mis à son service, sinon les qualités d'un grand homme d'État, du moins un esprit souple, retors et plein de ressources. A toutes les demandes de réformes intérieures véritablement sérieuses, de concessions de transactions conditionnelles de tout pouvoir qui veut vivre et durer, il opposait cette éternelle raison qui dispense d'avoir raison : « Nous ne pouvons pas. » Comme le fait très-bien remarquer le cardinal Antonelli, qui en répondait à vos voix non sont pas vos voix. Il le disait, non comme diplomate, mais comme homme d'Église. Il était obligé, comme homme d'Église, de dire bien d'autres choses. Sa diplomatie devait concorder avec des *impedimenta*, comme le non *possumus*, comme le *Syllabus* et tout le reste. Faites donc de la politique avec de pareilles entraves aux pieds et aux mains !

« A la suite du congrès de Paris (1856), devant lequel M. de Cavour, ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne, fit entendre les justes plaintes de l'Italie contre le gouvernement papal, les cabinets de Londres et de Paris crurent devoir adresser des représentations à la cour de Rome. Le cardinal Antonelli, appuyé par le cabinet de Vienne qui avait tout intérêt au maintien de l'absolutisme pratiqué par lui-même, accueillit de très-haut des conseils dont il ne voulait point tenir compte. Il avait beau jeu du reste, à l'égard de Napoléon III, qui tenait alors la France courbée sous le plus brutal despotisme. Non seulement Antonelli rejeta ces ouvertures, mais encore, au mois de juillet 1858, il déclara que le pape se retirait à Avignon. L'essai de porter atteinte à ses droits de souveraineté il va de soi qu'il n'avait nullement l'air de s'apercevoir que, si le pape exerçait son autorité temporelle dans les États de l'Église, c'était grâce à la double intervention des troupes françaises et autrichiennes, chargées de maintenir sous le joug la population frémissante. Lorsque éclata, en 1859, la guerre entre l'Autriche et la France, l'Autriche et la France de l'autre, Antonelli obtint de Napoléon III la promesse que les États pontificaux seraient respectés, et il adressa au pape une lettre dans laquelle il le suppliait, après avoir indiqué les simulacres de réformes administratives faites dans les provinces romaines, il déclarait nettement

le combat qui eut lieu en 1652 entre Turénne et le grand Condé, celui-ci fut vaincu et forcé de quitter la France. La rue Saint-Antoine avait beaucoup de grands hôtels et de monuments religieux, parmi lesquels nous relevons l'hôtel de la Couronne, et la maison de l'abbaye de Saint-Paul, où Henri II venait la vie dans un fatal tourment; l'hôtel Sally, encore debout et livré aujourd'hui à des industries diverses; l'église des jésuites, Saint-Paul-Saint-Louis, et leur couvent, devenu le collège Charlemagne; enfin, l'église protestante, ancienne dépendance du couvent de la Visitation-Sainte-Marie, cédé en 1802 aux calvinistes de la confession de Genève.

« **ANTOINE (Pierre-Joseph)**, ingénieur français, né à Brassy (Côte-d'Or) en 1730, mort à Dijon en 1814. Il avait reçu peu d'instruction; mais il se livra tout seul à l'étude, fit de grands progrès dans les arts du dessin, et, après un voyage en Italie, il devint sous-ingénieur des états de Bourgogne, puis ingénieur en chef du département de la Côte-d'Or (1790) et enfin, en 1814, professeur d'architecture à l'École des beaux-arts de Dijon. Il a publié de nombreux ouvrages, notamment : *Le projet de navigation sur les rivières du duché de Bourgogne* (Amsterdam [Dijon], 1774, in-4); *Série de colonnes* (Dijon, 1782, in-8). On lui a consacré un ouvrage de mémoires relatifs à des projets locaux. — Son frère, Antoine ANTOINE, né à Auxonne en 1744, mort à Chalon-sur-Saône en 1818, a également publié de nombreux ouvrages, notamment : *Dissertation critique sur le projet de détruire la digue d'Auzonne* (Amsterdam [Vesoul], 1780, in-4).

« **ANTOINE DE MESSINE**, peintre italien, communément appelé *Antonello*. V. ce mot.

« **ANTONELLI** (Jacques), cardinal et homme d'État italien. — Il est mort à Rome le 6 novembre 1876. Jusqu'à la fin de sa vie, il conserva la confiance du pape, dont il linéarisa la politique et résistait à l'occupation de Rome. Les négociations pendant longtemps, pour négocier la responsabilité de Pie IX, on a représenté ce dernier comme animé des intentions les plus conciliantes et comme entraîné par les principes de la modération. Son gouvernement devint le prototype des gouvernements réactionnaires. C'est là une erreur complète, mise en pleine lumière par le langage et l'attitude de Pie IX, surtout au concile de 1868-1870 et la constitution définitive du pouvoir temporel le 20 septembre 1870. Pie IX a tenu à montrer en toute occasion qu'il avait un abîme entre ses vues et les principes tendus de plus en plus à prévoir chez toutes les nations civilisées, et, sans s'en douter, personne mieux que lui n'a démontré jusqu'à quel point le pouvoir spirituel de son époque était en fait un gouvernement temporel d'un État basé sur le respect des droits individuels. Le cardinal Antonelli a donc été le représentant fidèle et honnête de la politique papale, et il a mis à son service, sinon les qualités d'un grand homme d'État, du moins un esprit souple, retors et plein de ressources. A toutes les demandes de réformes intérieures véritablement sérieuses, de concessions de transactions conditionnelles de tout pouvoir qui veut vivre et durer, il opposait cette éternelle raison qui dispense d'avoir raison : « Nous ne pouvons pas. » Comme le fait très-bien remarquer le cardinal Antonelli, qui en répondait à vos voix non sont pas vos voix. Il le disait, non comme diplomate, mais comme homme d'Église. Il était obligé, comme homme d'Église, de dire bien d'autres choses. Sa diplomatie devait concorder avec des *impedimenta*, comme le non *possumus*, comme le *Syllabus* et tout le reste. Faites donc de la politique avec de pareilles entraves aux pieds et aux mains !

« **ANTOINE DE MESSINE**, peintre italien, communément appelé *Antonello*. V. ce mot.

« **ANTONELLI** (Jacques), cardinal et homme d'État italien. — Il est mort à Rome le 6 novembre 1876. Jusqu'à la fin de sa vie, il conserva la confiance du pape, dont il linéarisa la politique et résistait à